



ATTESTATION DE CONFORMITÉ

This is to certify that the below quoted product or range of products:

Le 01 01 21

Code

3357.12

Désignation

ENTONNOIR INOX AVEC FILTRE Ø 1

Is conform to food industry usage.

Du Règlement 1935/2004 du 27/10/2004.

De la réglementation française en vigueur concernant les matériaux et objets au contact des denrées alimentaires, à savoir, le décret n° 2007-766 du 10 mai 2007, abrogeant partiellement le décret modifié n° 92-631 du 8 juillet 1992 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux.

- Règlement « Bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires » (CE) n°2023/2006 du 22 décembre 2006.
- Silicones Arrêtés du 25 novembre 1992.
- Règlement 1282/2011 concernant les matériaux et objet en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
- Règlement 1258/2011 concernant les teneurs maximales en dioxine.
- Règlement 1895/2005.
- Règlement 450/2009.
- Règlement 282/2008 du 27 mars 2008 matière plastique.
- Cuivre Arrêté du 28 juin 1912 et arrêté du 15 novembre 1945.
- Aciers inoxydables Arrêté du 13 janvier 1976.
- Aluminium et alliages Arrêté du 27 août 1987.

- Le règlement CE n°10/2011 concernant les matières plastiques destinées au contact des aliments.
- Bisphénol A : 2018/213 du 12 février 2018.

La société certifie que les articles, emballages de vente, de regroupement et de transport sont conformes aux dispositions du décret 2007-1467 du 12 octobre 2007.

Qu'ils ont été conçus dans le respect des (projets de) normes CEN pertinentes indiquées ci-dessous :

- Prévention par réduction à la source (EN 13428).
- Substances dangereuses : attestation de minimisation.
- Métaux lourds : attestation de respect des limites réglementaires.

Our position regarding REACH

As a manufacturer of kitchen utensils we are conscious of our role regarding Reach regulation. We actively work within the FIM (Federation des Industries Mecaniques – metallurgy industries trade union) and the CETIM (technical centre of the FIM) to clarify the status, the demands we need to satisfy and the tools that need to be build to that regard. Today, De Buyer respects Reach regulation for its entire line of products, nevertheless, the following can be declared regarding Reach :

- No substance from the products such pots, pans and other utensils is supposed to be rejected in normal or reasonably foreseeable usage. As consequence, no pre-registration nor registration procedure is required from the manufacturers of these products
- Meanwhile, should any substance be registered, we commit to inform the product user and notify if necessary the European Agency of chemical products.



de Buyer 
DEPUIS 1830

Éric MAUBOUCHER

Responsable QHSE

Tél : 03 29 30 55 80

25 Faymont - BP 70002

88 340 LE VAL D'AJOL

eric.mauboucher@debuyer.fr